Quarante-troisième Année. — N° 177 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 26 JUIN 1898.

# JOURNAL DE ROUBAIX

**TARIF D'ABONNEMENT :**

[illegible] TOURCOING. . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . SIX MOIS . 26 fr. . UN AN. . 50 fr.
[illegible] — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . . . . TROIS MOIS. 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
L'abonnement est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

**BUREAUX & RÉDACTION**
Roubaix, Grande-Rue, 71.- Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS & ANNONCES :**
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 25 JUIN 1898

# LE DISCOURS
## de M. Eugène Motte
### A LA CHAMBRE

Le *Journal officiel* nous apporte aujourd'hui — et nous reproduisons *in extenso* — le texte du discours prononcé, jeudi, à la Chambre, par M. Eugène Motte, député de Roubaix-Wattrelos, discours qui lui a valu le plus beau succès.

On a vu hier, dans notre compte-rendu analytique de la séance, que M. Millerand et M. Trannoy, rapporteur, avaient d'abord pris la parole. M. E. Motte est ensuite monté à la tribune.

M. EUGÈNE MOTTE. — Messieurs, au cours de cette discussion, j'ai été l'objet d'accusations, qui ont été imprécises, mais qui ont été néanmoins tellement violentes que vous me permettrez de répondre malgré l'heure tardive. (Parlez ! parlez !)

*A l'extrême gauche* : Les faits sont très précis, au contraire !

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, rappelez-vous que vous devez d'autant plus le silence à l'orateur qu'il monte pour la première fois à cette tribune. (Très bien, très bien.)

M. EUGÈNE MOTTE — J'ai été très étonné que la parole ait tout d'abord été prise ici par M. Millerand, à qui j'ai rendu l'énorme service de priver son parti d'un collègue qui était très compromettant, ce qui lui a permis de prendre à Paris, ici même, il y a dix jours, une attitude toute autre que celle qu'il avait à Roubaix dans les réunions électorales.

M. MILLERAND. — C'est absolument faux !

M. MOTTE. — Maintenant vous protestez de votre patriotisme. Or, devant vous ou devant votre ami M. Viviani, on a dit au théâtre Deschamps que nos généraux étaient des assassins... (Vives exclamations au centre et à droite).

M. MILLERAND. — Je donne à cette allégation le démenti le plus formel ! (Applaudissements à l'extrême gauche).

J'ai tenu à Roubaix, comme à Marseille, comme ici, toujours le même langage, et je vous défie d'apporter la preuve de ce que vous venez de dire ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Motte et monsieur Millerand, les interpellations de collègue à collègue sont absolument interdites.

M. ALPHONSE HUMBERT. — Monsieur le Président, vous vous adressez à M. Motte seulement ?

M. LE PRÉSIDENT. — A M. Motte et à M. Millerand.

M. ALPHONSE HUMBERT. — M. Millerand n'a pas attaqué M. Motte.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Motte, adressez-vous à la Chambre.

M. EUGÈNE MOTTE. — Messieurs, laissez-moi acquérir l'expérience ; je suis pour la première fois à cette tribune. J'y apporte des affirmations dont je donnerai la preuve. Le compte-rendu de la réunion du théâtre Deschamps, fin janvier 1898, est formel.

A l'extrême gauche : Donnez le !

M. EUGÈNE MOTTE. — On m'a attaqué ici parce que je suis un patron. On m'a attaqué autre part en me traitant de millionnaire. On a introduit cette thèse imprévue que je n'aurais pas dû me présenter dans ma circonscription parce que j'y avais des usines et que je pouvais y avoir de l'influence. C'est une théorie nouvelle : il faudrait maintenant être un chemineau pour pouvoir se présenter quelque part. (Applaudissements).

On m'a aussi attaqué parce que notre parti était organisé. Je ferai remarquer tout d'abord à la Chambre que lorsque j'ai été nommé conseiller général, j'avais pour concurrent M. Carrette, maire de Roubaix; nous n'avions pas alors d'organisation, pas d'Union sociale et patriotique, et mon adversaire était autrement sérieux que M. Jules Guesde, car M. Carrette a été un véritable ouvrier, ce n'est pas un intellectuel. (Applaudissements au centre).

Le même jour, un de mes amis se présentait comme conseiller d'arrondissement dans l'autre canton de la circonscription de M. Jules Guesde, et nous avons battu les collectivistes de 850 voix, alors que nous n'étions pas organisés.

De ce jour-là, M. Jules Guesde a eu le frisson de la peur.

Eh ! messieurs, pensez-vous que, lorsqu'il est venu demander deux mois avant la clôture de la dernière législature l'abrogation de la loi sur les candidatures multiples, il ne pensait pas à lui ? Dès ce moment il avait le sentiment qu'il serait battu aux élections législatives ; mais nous étions le réconfortement.

M. ZÉVAÈS. — Cela n'a rien à voir avec vos procédés électoraux !

M. EUGÈNE MOTTE. — Ils venaient lui dire qu'il n'avait rien à craindre, à tel point que le soir de l'élection ils avaient placé un transparent à la grande fenêtre de l'hôtel-de-ville de Roubaix : mais on n'y afficha que les résultats des trois premières sections, et ce fut l'extinction des feux aussitôt qu'on apprit la déroute. (Applaudissements et rires).

Mais abordons les faits. Depuis 1893 toutes les élections uninominales — et il y en eut cinq tant au conseil d'arrondissement qu'au conseil général — ont été pour nous des succès. Si nous avons organisé en 1897 l'Union sociale et patriotique, c'est parce que nous avions à combattre une intolérable tyrannie collectiviste qui s'affichait ouvertement. (Exclamations à l'extrême gauche.)

Il fallait voir ce qu'était devenue la ville de Roubaix. Aussitôt qu'un ouvrier, d'abord embrigadé dans le parti ouvrier, voulait rompre sa chaîne, il se voyait en butte à une persécution qui ne cessait plus. Non seulement il était poursuivi de tracasseries à l'atelier, au cabaret, mais jusque dans son logement; on faisait payer ses hésitations à sa femme, en lui refusant les bons offices qu'on se rend entre voisines, soit pour les soins du ménage, soit même pour les soins à donner aux enfants malades. (Bruit à l'extrême gauche.)

C'est la vérité, messieurs.

Je parle en connaissance de cause. J'ai entendu des ouvriers paisibles me déclarer qu'ils ne voulaient pas payer de six mois de tracasseries et de violences les cinq minutes d'indépendance que demande un vote. Je suis toujours au milieu des ouvriers; je me suis présenté comme candidat des travailleurs (Applaudissements au centre), parce que, depuis un siècle, ma famille est à pied-d'œuvre toujours au travail, parce que je travaille quatorze heures par jour, parce que mes ouvriers le savent. (Très bien ! très bien ! au centre. — Exclamations à l'extrême gauche).

Nous avons fertilisé tout un pays, et quand on prétend que nous sommes des égoïstes, et que je suis tout seul en face de 6 000 ouvriers, je puis vous dire, moi, que je suis uni à ces braves Roubaisiens, de même que mes trente-cinq associés, mes vingt-cinq intéressés et les quatre cents employés qui me sont attachés et qui m'aiment. (Interruptions à l'extrême gauche. Applaudissements au centre.)

Oui, messieurs, vous pouvez protester, mais c'est ainsi. Votre théorie soi-disant scientifique de la lutte de classes a reçu un complet échec. (Nouveaux applaudissements.)

Je suis fier de le dire, messieurs, mon père a le premier, dans Roubaix, pratiqué sur une grande échelle l'association du capital et du travail. J'ai continué son œuvre et c'est pourquoi j'ai rencontré tant de sympathies; c'est comme candidat des travailleurs que j'ai été nommé. (Applaudissements au centre.)

Je le répète, si nous avons fait notre Union sociale et patriotique, c'est que nous avions à lutter contre la tyrannie du parti collectiviste qui, à Roubaix, se montre à découvert. On n'y connaît pas les subtilités parisiennes; on n'y est pas, selon les besoins, socialiste à l'eau rose, ou possibiliste. (Rires au centre) A Roubaix, on est franchement collectiviste, et l'on ne se maquille pas. (Nouveaux rires et applaudissements sur les mêmes bancs.)

Si nous avons fait l'Union sociale et patriotique, c'est parce que tout ouvrier soupçonné de tiédeur pour le collectivisme était en butte aux persécutions les plus odieuses. Pour lui aucune aide des camarades à l'atelier, lorsqu'il avait besoin d'un coup de main pour monter une chaîne, ou raccommoder un fil cassé. Pour lui aucune parole à l'estaminet, le silence et le vide. Pour sa femme à la maison aucune assistance des voisines. C'est un traître.

Eh bien ! nous avons voulu réconforter ceux qui étaient avec nous. (Applaudissements au centre.)

En face de l'organisation des collectivistes nous en avons créé une autre, calquée sur la leur, mais sans aller à la contrainte, sans employer, comme eux, la camisole de force. (Nouveaux applaudissements.)

*A l'extrême gauche*. — Où avez-vous pris cela ?

M. EUGÈNE MOTTE. — Oubliez-vous, messieurs, comment sont traités les membres de votre parti qui veulent faire acte d'indépendance et s'écarter de la pure doctrine collectiviste ? Oubliez-vous ce qui est arrivé à M. Mirman ? On lui a dit qu'il avait un cerveau de très petit volume, incapable de renfermer la doctrine intégrale. (Rires et applaudissements au centre et à droite.) Cela a été dit et écrit, et cependant M. Mirman a certes l'intelligence beaucoup plus développée que nombre de ses collègues. (Nouveaux rires.)

M. MIRMAN. — Il n'est pas nécessaire d'être collectiviste pour réprouver de la façon la plus énergique la pression que vous avez exercée sur vos ouvriers à Roubaix. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. EUGÈNE MOTTE. — Ce qui a été dit de cette prétendue pression est absolument inexact. C'est en pleine liberté, en pleine indépendance que les électeurs ont voté. En voulez-vous un exemple ? Je prendrai les trois personnes qui ont signé la protestation qui forme le dossier de M. Millerand.

Le premier de ces protestataires est M. Decoeck. Il est depuis deux ans adjoint au maire de Roubaix. Il avait été pendant dix-sept ans ouvrier chez moi, et pendant ces dix-sept ans, il avait fait pour le parti collectiviste toute la propagande qu'il lui a plu, sans aucun empêchement de ma part.

M. CAUVIN. — C'est le tort que vous avez eu ! (Très bien à droite !)

M. EUGÈNE MOTTE. — J'ai peut-être eu tort, mais j'ai laissé faire M. Decoeck parce que je sais depuis longtemps que la contrainte ne sert à rien. (Applaudissements au centre et à droite).

Si nous avions procédé comme on prétend que nous l'avons fait, je ne serais pas au milieu de vous. J'aurais eu peut-être les corps, comme on dit, mais je n'aurais pas eu les cœurs. Nous avons eu les cœurs parce que nous n'avons jamais employé la contrainte. (Nouveaux applaudissements.)

M. Decoeck a pu librement, en restant mon ouvrier, se présenter au conseil d'arrondissement, puis deux fois au conseil général contre M. de Montalembert, et enfin comme second de la liste collectiviste aux élections municipales contre la liste en tête de laquelle je me trouvais.

Après avoir été nommé ainsi contre moi il a quitté l'usine de son plein gré, trois jours après avoir été nommé adjoint rémunéré, et il nous a dit : « En quittant l'usine, je vous remercie de m'avoir laissé toujours faire mon devoir de citoyen sans avoir jamais opprimé ma conscience. » (Vifs applaudissements au centre et à droite. Bruit à l'extrême gauche).

Messieurs, vous n'avez qu'à vous adresser à M. Decoeck : il vous dira si ce que j'affirme ici n'est pas l'exacte vérité.

*A l'extrême gauche*. — La protestation aussi est l'exacte vérité !

M. EUGÈNE MOTTE. — Le second des protestataires est M. Bailleul. Chaque jour il m'attaque dans son journal *l'Egalité*. Jamais il ne me serait venu à la pensée de m'en prendre à son frère, qui est depuis cinq ans ouvrier chez moi.

Le troisième protestataire, M. Catrice, tient un cabaret pour le compte de mon oncle qui est brasseur, et voilà les trois protestataires qui viennent accuser la prétendue tyrannie patronale ! (Applaudissements au centre.)

Je ne veux pas vous tenir plus longtemps.

Si M. Guesde a éprouvé une défaite aussi grande à Roubaix, c'est qu'il a fait une politique de décomposition locale et une politique de décomposition nationale. (Applaudissements au centre et à droite.) Qu'il ne s'en prenne qu'à lui, et, s'il veut revenir au Parlement, qu'il se refasse une âme française !... (Vives exclamations à l'extrême gauche.)

*Une voix à l'extrême gauche* : On n'a pas le droit d'insulter les absents !

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Motte pour expliquer ses paroles.

M. EUGÈNE MOTTE. — Il y a deux ans, M. Guesde, à cette tribune, m'a accusé d'être un assassin d'enfants, alors qu'il savait parfaitement que si j'avais admis dans les ateliers l'enfant qui y a été victime d'un accident mortel, c'est que son père avait caché son âge en falsifiant son livret.

M. ALPHONSE HUMBERT. — On l'a rappelé à l'ordre.

M. EUGÈNE MOTTE. — Je vous demande pardon ! j'ai même écrit au président de la Chambre et l'on ne m'a pas répondu.

Je le répète, si M. Guesde veut revenir à la Chambre il faut qu'il se fasse une âme nationale, car pour nous il y a encore des frontières. (Applaudissements au centre et à droite).

Mon élection a été loyale, sans la moindre équivoque. On veut créer une légende, nous venons d'en faire justice. Si, toutefois, la municipalité de Roubaix veut donner sa démission, nous lui donnons rendez-vous pour des luttes devant lesquelles nous n'avons jamais reculé, et nous sommes tous prêts à aller porter, comme nous l'avons fait dans cent trente réunions, la bonne parole française et patriotique. (Vifs applaudissements répétés au centre et à droite. — L'orateur, en revenant à son banc, reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Millerand.

M. MILLERAND. — Messieurs, je ne répondrai à aucune des attaques personnelles que l'orateur qui descend de cette tribune a dirigées soit contre mon ami M. Jules Guesde qui est absent, soit contre moi-même.

Je me permets simplement de rappeler que j'ai mis M. Motte au défi de faire la preuve d'une calomnie qu'il avait apportée à cette tribune contre moi, et qu'il s'est tu.

J'ajoute que j'avais apporté ici, sans aucune attaque contre la personnalité de M. Motte, des faits précis.

M. GRANDMAISON. — Vous l'avez appelé calomniateur.

M. MILLERAND. — Je l'appelle encore calomniateur.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Millerand, votre talent, que tout le monde admire ici, ne doit pas recourir à de pareilles expressions.

M. ALPHONSE HUMBERT. — Mais il y a eu calomnie, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous pouvez tout dire, excepté une parole injurieuse pour un de vos collègues.

M. MILLERAND. — Je suis tout prêt à employer la périphrase que vous m'indiquez, monsieur le président : dire d'un collègue une chose qu'on sait fausse, c'est le calomnier.

M. LE PRÉSIDENT. — Je regrette que vous ne teniez pas davantage compte des observations du président.

M. MILLERAND. — Je m'incline devant votre autorité, monsieur le président, mais je ne peux pas ne pas maintenir des faits dont j'ai apporté la preuve ici. J'ai cité à cette tribune des faits attestés par un certain nombre de témoins : sur ces faits précis, ni M. le rapporteur ni M. Motte n'ont fourni l'ombre d'une explication ; j'ai dit à la tribune que les ouvriers avaient été conduits par équipes aux salles de vote...

*Un membre au centre*. — Ce n'est pas exact.

M. MILLERAND. — Vous dites que ce n'est pas exact. Il ne suffit pas de le dire, lorsque nous apportons à la tribune des témoignages légalisés. (Interruptions au centre.) J'entends très bien que votre opinion est faite. Elle était faite dès le début de la discussion, c'est entendu. (Dénégations au centre et à droite.) Mais il nous plaît de constater à cette tribune que les affirmations, appuyées sur les documents du dossier, que nous avons produites ici, n'ont été l'objet, ni de la part de M. le rapporteur ni de la part de M. Motte, d'aucun essai de dénégation. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

M. PAUL DE CASSAGNAC. — Cela a été discuté et nié dans le bureau.

M. MILLERAND. — Dans ces conditions, vous allez repousser l'enquête, libre à vous ! (Applaudissements à l'extrême gauche.)

*Au centre* : Aux voix !

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Motte.

M. EUGÈNE MOTTE. — Messieurs, j'ai un dossier complet qui me permettrait de réfuter toutes les preuves qui ont été apportées par M. Jules Guesde. Mais je ne veux pas à cette heure avancée retenir longtemps votre attention.

M. Millerand a dit tantôt qu'il n'était pas un fait pour lequel je puisse prouver le contraire de ce qu'il avançait. Eh bien ! voici au sujet de la propagande qui s'est faite à Roubaix et de la violence qu'on a exercée vis-à-vis des mères qui apportaient leurs enfants aux crèches municipales, une attestation légalisée qui dit ceci :

« J'atteste que, dans la crèche de la rue de la Balance, où je dépose mon enfant, on faisait pression sur les mères de famille pour qu'elles prennent des billets de propagande pour l'élection de M. Jules Guesde. On nous les avançait comme des billets de tombola. J'ai dû acheter deux de ces billets. En foi de quoi je donne la présente attestation. — Signé : ROSALIE-MARIE KIEKEN. »

Et j'ai là ce billet de tombola. En haut et à gauche, le soleil portant : « Parti ouvrier français », puis :

« Section roubaisienne,

» Elections législatives des 6e et 7e circonscriptions de Lille.

« 10 centimes pour la propagande. »

Et au-dessous : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! »

J'ai mon dossier rempli de pièces légalisées qui viennent détruire toutes les affirmations du dossier de mon adversaire. Je les ai fait passer sous les yeux du bureau. Le bureau s'est déclaré convaincu. (Applaudissements au centre et à droite.)

*Sur un grand nombre de bancs*. — Aux voix !

M. LE PRÉSIDENT. — M. Millerand a déposé aux conclusions du bureau, qui propose la validation, un amendement tendant à la nomination d'une commission d'enquête.

Je mets aux voix cet amendement.

Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Breton, Vaillant, Bourrat, Poulain, Basly, Walter, Leygues, Coutant, Lamendin, Genet, Gallot, Clovis Hugues, Pédebidou, Baulard, Berteaux, Villejean, Vival, Chambige, Louis Jourdan, Pajot, etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en opèrent le dépouillement.)

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

| | |
|---|---|
| Nombre des votants | 506 |
| Majorité absolue | 254 |
| Pour l'adoption | 175 |
| Contre | 331 |

La Chambre des députés n'a pas adopté. (Applaudissements au centre).

Je mets aux voix les conclusions du rapport, tendant à valider les opérations électorales de la 7e circonscription de Lille.

(Les conclusions du rapport, mises aux voix sont adoptées).

M. LE PRÉSIDENT. — En conséquence, M. Motte (Eugène) est admis.

## L'élection de M. Eugène Motte
### ET LES JOURNAUX

La séance de la Chambre de jeudi fait l'objet des commentaires de la plupart des journaux qui constatent le beau succès obtenu par M. Eugène Motte.

On verra par les extraits que nous publions ci-dessous comment l'honorable député de Roubaix a su, grâce à la crânerie de son attitude et à la sincérité de son langage, s'attirer, avec de nombreuses sympathies, les éloges les plus flatteurs.

M. Millerand a eu raison de porter à la tribune les potins recueillis par les protestataires : le leader socialiste a ainsi fourni au concurrent de son ami Jules Guesde l'occasion de prendre contact avec ses collègues d'une façon absolument heureuse.

Les amis de M. Motte doivent l'en remercier.

Mais il serait profondément injuste de leur part de ne pas comprendre dans leurs remerciements trois autres disciples du pontife, MM. Decoeck, Bailleul et Catrice, qui avec un zèle extraordinaire se sont dépensés pendant plusieurs semaines pour réunir toutes les pièces du formidable dossier.

Ils ont aidé eux aussi de toutes leurs forces au triomphe des idées d'union sociale et patriotique défendues avec énergie devant la Chambre par M. Eugène Motte. L. R.

## LES JOURNAUX DE LA RÉGION

M. Henri Langlais, dans le *Nouvelliste*, consacre son leader article à « la validation de M. Motte ».

Nous en reproduisons de larges extraits :

« La discussion qui s'est engagée à la Chambre au sujet des élections de Roubaix n'a pas été seulement pour l'honorable M. Motte l'occasion d'un succès, du reste parfaitement mérité ; elle a mis aux prises les deux théories qui de plus en plus se partagent le pays, la théorie de la démocratie libérale dont M. Motte était le représentant, et celle du collectivisme révolutionnaire, débilitant et parasitaire qui s'incarnait en M. Jules Guesde.

» Comme nous l'écrit un de nos correspondants, « le spectacle était loin d'être banal, de ce nouveau venu au Parlement se lançant dans le débat avec une résolution pleine de crânerie, de ce gros industriel qui sert, depuis si longtemps, de cible aux traits des collectivistes révolutionnaires, rétablissant les situations exactes; d'accusé se faisant accusateur, au sein d'une Chambre qui courbe trop souvent le front devant les violents; de ce chef de travailleurs se proclamant fils de travailleur et travailleur lui-même, accusant avec une énergie impitoyable et la montrant sous son vrai jour, la tyrannie socialiste, menace vivante contre la liberté du travail. »

» Tout le problème politique actuel est là, il ne faut pas l'oublier; c'est la lutte entre la tyrannie collectiviste et la révolution violente, d'une part, et les droits des individus, la liberté du travail et de la pensée, la dignité humaine, d'autre part.

» M. Motte a eu l'énergie et le bon sens d'aller droit au but et de montrer à une Chambre déshabituée d'un langage viril où était le danger et comment il fallait le combattre, non pas en biaisant, mais en résistant énergiquement.

» Aussi le succès que M. Motte a obtenu, même dans les milieux relativement avancés, mais où prédomine encore le souci de la liberté, n'est-il égalé que par la colère des collectivistes.

» Il faut les entendre dans l'exaspération mal calmée des coups qu'ils ont reçus, nous découvrir leurs pensées de derrière la tête et nous montrer où tendent leurs doctrines et leur action.

» Quand il s'agit d'une élection douteuse, comme celle qui a lieu en ce moment dans le canton Nord-Est, on se fait bon enfant, on prétend que l'on veut défendre uniquement la République, l'on met des gants et l'on met un masque.

» Mais, au premier incident, le masque tombe, et le visage menaçant du collectivisme apparaît.

« Imprudent, s'écrie M. Henri Turot, qui ne songe pas que les événements se précipitent, que les colères grondent, que les haines s'accumulent ! Insensé, qui oublie les leçons de l'histoire et qui ne se rappelle pas que dans la terrible lutte de classes engagée depuis des siècles, il est des heures sombres ou le peuple fait justice. »

» Et la *Petite République*, dans son compte rendu de la Chambre, rappelant la parole prononcée par M. Jules Guesde dans les couloirs après la validation de M. Motte, s'écrie que « *contre de telles majorités, l'insurrection est le plus saint des devoirs* ».

» L'appel à l'insurrection, aux heures sombres où le peuple fait justice, voilà le dernier mot du socialisme. C'est la révolution, et la révolution sanglante avec la guillotine ou les fusillades dont on menace le pays, et déjà les agitateurs semblent marquer d'avance les otages de l'avenir.

» Ce langage des amis de M. Jules Guesde, qui correspond du reste aux sentiments de tous les membres du parti ouvrier dans la région du Nord doit être retenu à la veille des élections nouvelles où nous allons voir les révolutionnaires chercher, dans des équivoques voulues, à entraîner à eux les troupes radicales et progressistes.

» Oui, il s'agit de défendre la République, comme ces messieurs le disent, mais il s'agit de la défendre contre eux; car s'ils parvenaient à triompher un jour, ce serait la révolution, l'anarchie et la dictature finale, cet aboutissant lamentable et nécessaire de toutes les révolutions.

» Le socialisme est le péril le plus grave que puisse courir la République, et le meilleur moyen d'affermir en France cette forme de gouvernement, c'est de repousser les hommes et les idées qui, en épouvantant le pays, l'amèneraient à se jeter dans les bras d'un sauveur de rencontre. L'histoire démontre que c'est toujours le spectre rouge qui a provoqué, facilité et occasionné les coups de force, et, si l'on veut revenir aux coups de force, il n'y a qu'à laisser le spectre rouge devenir une effrayante réalité.

» Les nations et les sociétés ne veulent pas mourir, et, quand elles se trouvent en présence du socialisme triomphant, elles se retournent dans un mouvement désespéré et se précipitent dans la première solution qui leur garantit l'existence du jour, sans s'inquiéter de ce qui suivra le lendemain.

» C'est surtout aux républicains sincères, aux vieux républicains, aux républicains de la veille, que nous soumettons ces considérations, qui doivent les toucher plus qu'elles ne sauraient impressionner les autres. Ce sont surtout ces hommes qui ont intérêt à repousser le socialisme, encore que le socialisme fasse hypocritement appel à leur concours, et vienne leur demander de s'immoler à son profit. »

Le *Réveil-Egalité* constate d'abord que M. Motte « a eu les honneurs de la séance. » Puis l'organe collectiviste, après avoir essayé quelques plaisanteries d'un goût plus que douteux, termine son entrefilet d'appréciations par ces deux phrases bien significatives :

« Guesde, qui assistait à la séance, est venu remercier et féliciter Millerand dans les couloirs. Il a répété ce qu'il disait au lendemain du 8 mai :

« Qu'on y prenne garde! Si l'on veut confisquer au profit de la classe bourgeoise le suffrage universel, on nous ramènera à 1847, on nous forcera à reprendre le droit à l'insurrection! »

L'*Echo du Nord* fait les réflexions suivantes :

« Mais le gros succès de la journée a été pour M Motte, qui, malgré que la bataille fût gagnée et bien gagnée — si tant est qu'il y eut bataille — par le rapporteur, M. Trannoy, a tenu à venir lui-même défendre crânement à la tribune son élection. Tout de suite, la Chambre tout entière a eu l'impression qu'elle avait en face d'elle un Français à l'âme bien trempée, qui n'a pour d'aucun danger et va droit bravement où son devoir l'appelle.

» M. Motte a fait d'heureux débuts; il a défendu son élection en termes énergiques et sans prétentions à l'effet oratoire, avec des expressions vigoureuses qui tranchent un peu sur les périphrases dont on se sert généralement à la tribune.

» Les socialistes ont été par lui un peu maltraités à la tribune, et on a même parlé d'échange de témoins entre M. Motte et M. Millerand ; mais ce bruit a été aussitôt démenti.

» M. Motte a montré qu'il avait du tempérament, et comme l'audace et le courage en matière politique sont des vertus appréciées, l'accueil qui lui a été fait a été des plus chaleureux ».

***

## LA PRESSE PARISIENNE
### LES JOURNAUX DU MATIN

Dans la *Petite République* : Henri Turot termine un article fulminant par cet avis gratuit et peu rassurant :

« Imprudent qui se songe pas que les événements se précipitent, que les colères grondent, que les haines s'accumulent ! Insensé, qui oublie les leçons de l'histoire et qui ne se rappelle pas que dans la terrible lutte de classes engagée depuis des siècles, il est des heures sombres où le peuple fait justice. »

La *Lanterne* a une note identique.

Les organes socialistes font passer leur mauvaise humeur, cela est très naturel et personne ne peut s'en étonner.

Le *Siècle* raille l'intervention de M. Millerand :

« L'intervention de M. Millerand a d'ailleurs été aussi maladroite que malheureuse, précisément parce qu'elle était trop montée de ton. Si nouvelle que fut cette Chambre, c'était défier son jugement et son patriotisme que de lui présenter M. Mathieu Basile comme un saint, comme un héros, comme un martyr du dévouement et des convictions.

» Quand M. Trannoy, le rapporteur, et quand M. Motte, le « tombeur » du prophète de Roubaix, sont venus pour porter à celui-ci les derniers coups, il leur restait peu de chose à faire pour achever l'œuvre si bien commencée par M. Millerand. Au fait, qui sait ? peut-être le député de Paris avait-il sciemment soutenu son collègue, comme la corde soutient le pendu. Il y eut jadis entre eux de vives rivalités personnelles. Au lendemain des élections de 1893, M. Millerand se vantait d'être le premier élu de Paris; M. Guesde lui prouva que son propre triomphe à Roubaix avait une bien plus nette et bien plus haute signification. Le proverbe dit que rien ne se perd : il est surtout vrai en matière de piqûres d'amour-propre, de froissements de vanités politiques. Il ne s'agit peut-être ici que d'une vengeance un peu en retard.

» M. Millerand ne pouvait-il se dispenser, reprenant certains qualificatifs d'affiches, de donner la publicité de l'*Officiel* aux surnoms peu flatteurs de « Guesde-pain rare, Guesde-chômage, Guesde-famine, Guesde-la-Prusse. » Si ces appellations ont fait fortune auprès des électeurs de Roubaix, n'est-ce pas parce qu'elles s'appliquaient à merveille au personnage ? On en dit bien d'autres, en temps de période électorale, dont il ne reste rien, parce qu'elles ne portent pas. Celles-là portaient.

» M. Motte a grand'raison quand il dit que « si M. Guesde veut revenir au Parlement, il n'a qu'à se refaire une âme française ». La condition est sans doute difficile à remplir pour un internationaliste renforcé, mais elle n'est que légitime.

» Constatons que le nouveau député de Roubaix a eu le talent de faire sortir de son caractère l'habile M. Millerand, d'ordinaire plus maître de lui-même. Il l'a réduit à répondre par des injures, à défaut d'arguments quelconques.

» Au lendemain des élections de 1893, M. Guesde disait : « Ce n'est pas un député qu'a nommé Roubaix, c'est une politique nouvelle qu'elle a inaugurée. » Nous voudrions croire que Roubaix vient de la clore cette politique, en retirant à M. Guesde son mandat. »

Au compte-rendu des débats, après le discours de M. Eugène Motte, nous lisons dans le même journal:

« Impossible de décrire les applaudissements qui ont accueilli ces courageuses déclarations et en regagnant sa place le nouveau député est vivement félicité par tous ses amis.

» Malgré une riposte de M. *Millerand*, la demande d'enquête est repoussée par 331 voix contre 175. »

Du *Matin* :

« M. Motte, avec sa bonhomie, son franc parler et son accent flamand, a su empaumer la Chambre. Il emploie six mille ouvriers, ce gaillard ; il a trente-cinq associés, vingt-cinq intéressés et quatre cents employés. « Ce qui vaut mieux, a-t-il dit, que les théories scientifiques. Et la Chambre a été d'autant plus de son avis qu'elle évoquait sans doute l'image blafarde et poilue de M. Guesde, dont l'utilité sociale n'est pas encore démontrée. »

Le *Figaro* émet l'appréciation suivante :

« Ce joli discours de M. Trannoy avait produit un excellent effet, et la validation de M. Motte, demandée par le 7e bureau à l'unanimité moins une voix, était absolument assurée, lorsque M. Motte a pris la parole.

» Rien qu'à le voir monter à la tribune, la Chambre entière a compris qu'elle se trouvait en présence de ce phénomène, de plus en plus extraordinaire, qu'on appelle un homme. Figurez-vous un robuste gaillard, très correct, mais très solide, râblé, l'œil franc et l'épaule large, avec une allure de taureau qui va foncer, surtout si on lui montre du rouge. Avec cela pas plus de quarante ans et visiblement une santé et une volonté de fer.

» Son premier mot lui a gagné son auditoire :

— « Au lieu de m'attaquer, monsieur Millerand, vous me devriez des remerciements pour vous avoir débarrassé d'un ami aussi compromettant que M. Guesde.»

» Un second mot qui fera fortune, a arraché des applaudissements aux trois quarts de la Chambre :

— « Vous êtes le parti de la camisole de force ! »

» En portant ainsi la guerre dans le camp ennemi, on est sûr d'avoir pour soi tous les braves qui en feraient autant et tous les timides qui admirent les braves.

» Rarement député sur la sellette a obtenu un pareil succès. L'enquête demandée par M. Millerand a été repoussée par 331 voix contre 175, et la validation votée à mains levées par toute la Chambre, sauf peut-être une quinzaine d'opposants, pas davantage. Le bloc s'était refait contre les socialistes ; M. Eugène Motte est décidément l'homme du jour. »

# Dernière Heure

*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

## ÉCHEC
## DE LA COMBINAISON PEYTRAL

Paris, 25 juin. — Voici le texte de la note officieuse communiquée à la presse par la présidence ce matin et qui a été rédigée par M. Peytral :

« M. Peytral est venu à l'Elysée faire connaître à M. le Président de la République les difficultés qu'ont soulevé, à la dernière heure, les représentants du parti progressiste sur le concours desquels il était en droit de compter.

« Ces difficultés sont de telle nature qu'elles ne permettent pas à M. Peytral de continuer ses négociations et il a prié M. le Président de la République de le relever de la mission qu'il lui avait confiée.

« Le Président de la République a donné acte à M. Peytral de sa communication et l'a remercié des efforts qu'il avait faits. »

### M. Brisson
### chargé de constituer le ministère

Paris, 25 juin (note officieuse). — M. le Président de la République a fait appeler M. Henri Brisson et lui a demandé de se charger de constituer le ministère.

M. Brisson a fait remarquer au Président les difficultés nouvelles qui résultent pour lui du temps écoulé, des négociations antérieures.

Il a en outre pris acte de ces deux notes communiquées par MM. Sarrien et Peytral relatives aux obstacles rencontrés par ces messieurs à la dernière heure.

Il a demandé en conséquence à examiner la situation avec ses amis et à ajourner sa réponse à demain dimanche à 10 heures.

## LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

**L'avant-garde du corps expéditionnaire américain. — Légères escarmouches**

Londres, 25 juin. — Une dépêche de New-York au *Standard* annonce que d'après les dernières nouvelles du théâtre de la guerre, l'avant-garde de l'armée d'invasion américaine a établi hier son camp à sept milles seulement de Santiago.

La marche en avant a été marquée par une série de petites escarmouches, les Espagnols se retirant graduellement.

A Aguiras, les bandes rebelles cubaines ont eu un vif engagement avec les Espagnols. Ces derniers ont battu en retraite. Les insurgés ont eu deux morts.

**La marche sur Santiago**

Le correspondant du *Daily Mail* à Washington confirme que les Espagnols se sont retirés sur Santiago devant l'avant-garde du général Shafter.

Le drapeau américain a été hissé à Guaya où on n'a trouvé que fort peu de résistance.

Deux accidents seulement se sont produits pendant le débarquement des troupes à Baiquiri. Deux cavaliers noirs sont tombés entre un chaland et un transport et ont été écrasés.

**La situation à Manille**

On télégraphie de Washington au *Daily Mail* qu'on estime au sujet de la situation à Manille que l'amiral Dewey a le droit absolu d'empêcher les vaisseaux des autres puissances de débarquer leurs marins.

Le département d'Etat a cependant prévenu les puissances qu'il leur serait permis de débarquer des détachements pour la protection de leurs consulats.

**A Baiquiri**

On télégraphie de Baiquiri au *Standard* que la journée d'hier a été employée au débarquement des mulets et des vivres.

**La crise Italienne. — Nouvelles tentatives de M Visconti Venosta. — Craintes de dissolution**

Rome, 25 juin. — La crise se développe mystérieusement. M. de Visconti-Venosta semble être toujours chargé officieusement de la formation du cabinet. On croit qu'il travaille à faire un ministère de droite appuyé sur une partie du centre gauche.

Dans les cercles parlementaires, on persiste à craindre la dissolution de la Chambre.

**Les élections allemandes. — Les ballottages à Berlin. — Triomphe des libéraux sur les socialistes**

Berlin, 25 juin. — Voici les résultats des ballottages à Berlin.

Première circonscription : M. Langerhans, libéral, 8.374 voix, élu; M. Pœtzsch, socialiste, 3,968; 2e circonscription : M. Kreitling, libéral, 28,880 voix, élu; M. Fischer, socialiste, 28 681; 3e circonscription : M. Heine, socialiste, 12,765 voix, élu; M. Langerhans, 11,411; 5e circonscription : M. Iwck, libéral, 10,989 voix, élu; M. Schmidt, socialiste, 10,955.

Les socialistes perdent donc trois sièges à Berlin. Leur échec produit une grande impression et l'on commente beaucoup ces résultats dus à la coalition des partis de l'ordre.

Les résultats de la province confirment l'échec relatif des socialistes qui perdent les sièges de Stettin, Brandebourg, Dortmund et Solingen. Les socialistes conservent le siège de Mannheim et gagnent celui de Darmstadt.

Les libéraux ont profité de la coalition de tous les partis contre les socialistes. Ils ont déjà obtenu 28 sièges. Parmi les libéraux élus sont MM. Richter, Lenzmann et Munckel.

Le fameux antisémite Alhwardt est élu contre le candidat agrarien.

Les socialistes sont élus à Lœban, Dresde, Zittan, Pforzheim et Halle. M. Tutzaner, socialiste, est élu à Breslau; M. Zubeil, socialiste, est élu à Teltow.

A onze heures du soir, 54 résultats électoraux sont connus. Sont élus : 5 conservateurs, 3 membres du parti de l'Empire, 5 membres du centre, 1 membre du parti de la réforme, 9 nationaux libéraux, 4 membres de l'union libérale, 15 membres de l'union libérale démocratique, 11 socialistes, 1 antisémite.

**Le commerce du Transvaal**

Pretoria, 25 juin. — Hier soir, la Chambre de commerce de Johannesburg a donné un dîner ; M. Mottram, sommité commerciale du Rand, a répondu au toast porté au commerce et à l'industrie en disant que la dépression actuelle était le résultat du commerce anormal fait il y a deux ans. Les importations avaient été très supérieures aux besoins du Transvaal.

Ceci provoqua des transactions faites à la légère. Des marchands firent un crédit énorme malgré des garanties insuffisantes et une réaction devait nécessairement se produire. Aujourd'hui le commerce du Transvaal est plus faible que quand cette dépression a commencé et l'on peut prévoir qu'il diminuera encore. M. Mottram a reproché au gouvernement du Transvaal de n'avoir pas remédié à cet état de choses inquiétant comme c'est devenu l'habitude.

**Dans le Sud-Africain**

Prétoria, 25 juin. — La défaite du ministre de la colonie du Cap, M. Sprigg, bien que le vote de défiance ait passé avec 41 voix contre 36, a été en grande partie provoquée par le récent discours parlementaire fait par un des partisans de M. Rhodes, qui a violemment attaqué Jam Hofmeyer, le leader du parti africander.

La faute en est aussi à un autre discours prononcé quand il fut ouvertement et cyniquement reconnu que M. Rhodes avait fourni des fonds pour une récente campagne électorale. Plusieurs membres non-africanders mais indépendants de l'Assemblée législative ont voté contre le gouvernement présent.

On critique sévèrement les actes de sir Alfred Milner, gouverneur de la colonie du Cap, qui soutient le ministère et dissout le Parlement dans les circonstances actuelles.

Le gouvernement du Transvaal a reçu un message de la mère du chef du Souaziland Bonu et il a répondu que Bonu doit comparaître devant la haute cour du Souaziland pour se défendre contre l'accusation d'avoir assassiné un des conseillers de sa mère.

S'il ne comparait pas au jour fixé, il sera traité comme un rebelle.

Les forces militaires du Transvaal sont arrivées dans le Souaziland.

## SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
### DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 25 juin.

On ne nous signale rien de bien saillant, cette semaine, dans la situation de la fabrique : c'est toujours le calme absolu, ce qui n'est pas sans causer quelque inquiétude. L'alimentation des tissages est d'ailleurs fort irrégulière : les trois quarts des métiers battent.

L'article foulé, qui est à fin de saison, semble avoir obtenu quelque succès et on s'attend même au maintien de la demande en ces genres pour la campagne prochaine.

Les fabricants de draperie ont soumis leurs collections d'été pour 1899 et parmi les articles en faveur, on cite les Cover-Coat déjà recherchés cette année.

Dans le commerce des laines, la demande en peignés a été moins active, mais les prix restent bien soutenus.

La situation de la filature de laines est toujours fort précaire.

**Liste des communes belges** pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Ansegbem, Antoing, Anvaing, Anseval Anserœul, Arc-Ainières, Autryve, Avelghem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies, Bavinchove, Beclers, Belleghem, Berchem, Béveren, Bisseghem, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachtem, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Courmenhelst, Cuerne.

Dadizèle, Dergneau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidemont, Guignies, Gulleghem, Gyselbrechtegem.

Harlebeke, Hairines, Heerstert, Helchin, Herinnes, Herquegies, Herseaux, Heule, Hertain, Hollain, Hollebecq, Houthem, Howardies, Hulste.

Ingelmunster, Iseghem, Ingoyghem, Jollain.

Kemmel, Kerkove, Lamain, Laplaigne, Leers-Nord, Ledelede, Lesdain, Luignes.

Marcke, Menin, Marquain, Messines, Moorseele, Moorslede, Mouscron, Mourcourt, Maulde.

Néchin, Neuve Eglise, Orcq, Orroir, Oyghem, Oos Roosbeke.

Passchendaele, Pecq, Péronne, Petit-Brûffault, Pipaix, Planche, Ploegstert, Popueiles, Pottes.

Quaremont, Quartes, Ramegnies-Chin, Reckem, Risquons-Tout, Rolleghem, Rolleghem-Capelle, Rumillies, Renay, Ruyen.

Vaulx-le-Tournai, Velaines, Vezonchaux, Vichte, Vlametinghe, Woormezèle, Waermaerde, Warchin, Woongwarneton, Wervicq, Wez-Velvain, Willemeau, Watmghem, Wulveryngbem, Wevelghem, West Rooseberke, Ypres, Zantworde, Zille, Zonnebeke.

Sommaire de **La Justice Sociale** du 18 juin 1898. — Abbé Naudet, Abbés démocrates. — Statistique hebdomadaire, Bombardement. — E. Marillac, La Politique. — Devoir social, La Charité. — L. Marnay, Monographie. — Jean Poigne, La grosse faute des catholiques. — C. Quiévreux, Où sont les apôtres. — Gabriel Hérail, Le travail de nuit. — XXX., Lettre d'Allemagne. — Dr Lancery, Chronique. — A St-Clair, Lettres d'un militant. — Souvenirs d'un abbé journaliste. — A Lire. — La démocratie chrétienne en Angleterre. — Bibliographie. — Mot de la fin. 11100d

## BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN

### FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

| Pr. cl. | | Ouvert | Clôt. |
|---|---|---|---|
| 102 50 | 3 0/0 comptant | 102 60 | 102 55 |
| 102 60 | 3 0/0 terme | 102 62 | 102 55 |
| 101 80 | 3 0/0 Amort. compt | 101 85 | 101 75 |
| . . | 3 0/0 Amort. terme | 101 80 | . . |
| 106 20 | 3 1/2 comptant | 106 25 | 106 10 |
| 106 30 | 3 1/2 terme | 106 37 | 106 30 |
| . . | Emprunt Tonkin | 91 10 | . |
| . . | Argentins | [illegible] | [illegible] |
| . . | Autriche | 103 75 | 102 62 |
| . . | Brésil | [illegible] | . . |
| . . | Chine 4 0/0 | 106 [illegible] | 106 [illegible] |
| . . | Egypte unifiée | . . | . . |
| 34 75 | Espagne exter. compt | 34 80 | 34 30 |
| 33 85 | — terme | 33 75 | 34 17 |
| . . | Italien 5 0/0 comptant | 93 85 | . . |
| 93 77 | — terme | 93 8[illegible] | 93 57 |
| . . | Hongrois 4 0/0 | [illegible] | . . |
| . . | Portugais 3 0/0 compt | [illegible] | . . |
| . . | » terme | . | . . |
| . . | Turc (série D) terme | 22 7 | . . |
| . . | Russe 4 0/0 1880 | . . | . . |
| . . | — 3 0/0 1891 | [illegible] | 96 [illegible] |
| . . | — 3 0/0 1893 | [illegible] | . . |
| . . | — 3 1/2 1894 | [illegible] | . . |

### OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER
(Cours au comptant)

| Pr. cl. | | Clôt. p. | Clôt. j. | | Pr. cl. |
|---|---|---|---|---|---|
| . . | Bons 1887 | 7 . | 8 . | Ardennes | 481 . |
| 55 50 | — 1888 | 53 50 | [illegible] 25 | Est 3 0/0 anc. | 477 |
| [illegible] | Commun. 1879 | 509 . | 487 10 | — nouv. | 478 |
| [illegible] | — 1880 | [illegible] | 486 . | Nord 3 0/0 anc. | . . |
| 401 | — 1891 | [illegible] | 482 | Nord 2 1/2 | 487 |
| 404 | — 1892 | [illegible] | 481 | — nouv. | 481 . |
| . . | Foncières 1877 | . . | 478 2 | Orléans 3 0/0 a. | 476 25 |
| 503 25 | 1879 | [illegible] 25 | 444 . | — n. | [illegible] |
| 472 50 | — 1883 | 472 25 | 480 | Orléans 2 1/2 0/0 | 481 50 |
| [illegible] | — 1885 | [illegible] 25 | 476 | Ouest 3 0/0 anc. | [illegible] |
| [illegible] | — 5% 1885 | [illegible] 75 | [illegible] | — nouv. | [illegible] |
| 494 | F. 90 fr. p. 1895 | 495 | . . | Sud de France | [illegible] |
| . . | Obl. 1855-60 3 0/0 | . . | 403 | Econom. 3 0/0 | 403 2 |
| 562 50 | — 1865 4 0/0 | 562 | 508 10 | Ville Lyon 1880 | [illegible] |
| [illegible] | — 1869 3 0/0 | 431 | . . | Marseille 1877 | 420 |
| 419 50 | — 1871 3 0/0 | 419 [illegible] | . . | Bordeaux 3 0/0 | [illegible] |
| [illegible] | — 1875 4 0/0 | [illegible] | . . | — 1884 | . . |
| [illegible] | — 1876 4 0/0 | 575 50 | 5[illegible] 25 | Montpellier 1893 | [illegible] |
| 403 | — 1886 3 0/0 | [illegible] | . . | Dette tunis. | . . |
| [illegible] | — [illegible] | [illegible] | . . | C.-L.-M. [illegible] | . . |
| 391 | — 1892 2 1/2 | 391 2 | . . | [illegible] | . . |
| 101 2 | — [illegible] | 102 0 | . . | | |

### Bourse commerciale de Paris du 25 juin

| | Ouv. | Clôt. | | Ouv. | Clôt. | | Ouv. | Clôt. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Alcool** | | | **Avoines** | | | **Farines** | | |
| Cour. | 49 50 | 49 75 | Cour. | 23 . | 22 75 | Cour. | 53 10 | 56 10 |
| Proch. | 49 50 | 49 50 | Proch. | 21 50 | 21 40 | Proch | 55 5 | [illegible] |
| J.-A | 44 . | 44 . | J Août | 20 15 | 20 20 | J Août | 54 05 | 54 1 |
| 4 dern | 42 25 | 42 50 | 4 der | 19 45 | 19 20 | 4 dern | 45 [illegible] | 47 15 |
| | | | 4 nov | 19 45 | 19 50 | 4 nov | 46 95 | [illegible] |
| | | | | | | Corbeil | 62 | 62 . |
| **Blés** | | | **Lin** | | | **Sucres** | | |
| Cour | 25 75 | 25 40 | Cour. | 39 75 | 39 75 | Cour. | 3[illegible] 87 | 30 87 |
| Proch. | 24 25 | 25 15 | Proch | 40 . | 40 | Proch | 31 | 31 |
| J.-A | 24 35 | 24 [illegible] | J.Août | 40 25 | 40 95 | J.Août | 31 13 | 31 12 |
| 4 dern | 21 45 | 21 [illegible] | 4 dern | 40 50 | 40 50 | 4 dern | 31 2 | 31 2 |
| 4 nov | 21 45 | 21 [illegible] | | | | 4 nov. | 31 25 | 31 [illegible] |
| **Seigles** | | | **Colza** | | | Roux. | 29 37 | 29 37 |
| Cour. | 17 . | 17 . | Cour. | 53 50 | 53 50 | Raffin. | 103 | 103 |
| Proch | 16 . | 15 90 | Proch | 53 2 | 53 25 | Chanvre | | |
| J Août | 15 . | 14 95 | J.Août | 53 0 | 53 50 | | | |
| 4 dern | 13 25 | 13 40 | 4 dern | 54 . | 54 . | | | |
| 4 nov | 13 25 | 13 40 | | | | | | |

## BOURSE DE LILLE DU 25 JUIN
*(par fil téléphonique spécial)*

| VALEURS | Compt | Cours précéd | VALEURS | Compt | Cours précéd. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | **OBLIGATIONS** | | |
| Lille 60, r. 400 | . . | 125 . | Bains Lilloi. | . . | 500 . . |
| » 90, r. 500 | . . | 501 . | Union fin. N. | . . | 440 . . |
| » 68, r. 500 | . . | 527 50 | Gaz de Wazem | . . | 510 . . |
| » 77, r. 500 | . . | 504 . | Ch. d. fer E. on. | . . | 506 . . |
| » 84, r. 400 | . . | 405 | Denain Anzin. | 512 [illegible] | 512 . . |
| » 84, 4% | . . | 106 | Cambresis | . . | 535 . . |
| » 87, r. 400 | . . | 401 | **CHARBONNAGES** | | |
| » 93, r. 500 | . . | 504 . . | Aniche, 12e | . . | 1966 . . |
| Roub.-T. 1889 | . . | 46 . . | Anzin, 100e d. | 5710 . | 5710 . . |
| Roubaix. 1893 | . . | 126 . | Blanzy | . . | 476 . . |
| [illegible] | . . | 122 | Bruay | 1985 . . | 1960 . . |
| Dép. du Nord | . . | 105 | Bully-Gren., 6e | 2355 . . | 2355 . . |
| Tourcoing 1878 | . . | 4[illegible] | Campagnac | . . | 100 . . |
| Armentièr. 86 | . . | 403 | Carvin | 1290 . . | 1390 . . |
| Douai, libéré | . . | [illegible] | Courrières, 10e | . . | 2910 . . |
| Valenciennes. | . . | 500 | Crespin | . . | 95 . . |
| Anzin, Escr. | . . | 1370 . . | Douchy | 1040 . | 1045 . . |
| Crédit et Cie | . . | 300 . | Drocourt | 17.00 | 1650 . . |
| Crédit d. Nord | . . | 715 . | Dourges | . . | 5590 . . |
| S. Ind. [illegible] | . . | 1125 | Escarpelle | 820 . | 820 . . |
| Banque Nord | . . | 500 | Ferfay | . . | 629 . . |
| Esc. Roub. | . . | 348 25 | Flines | 725 . | 731 . . |
| Gaz de Wazem | . . | 480 . . | Ligny | 1[illegible] | 1130 . . |
| Le Nord, ass. | . . | 1400 . . | Lens | . . | 3940 . . |
| Jut. n. g. Nord | . . | 455 . . | Lens (100e) | 410 . | 406 . . |
| St-Saulve Arras | . . | 280 . | Liévin | 1935 . | 1935 . . |
| Un. lin. Nord | . . | 140 . . | Marles 30 0/0 | 1025 . . | 1650 . . |
| Constr. Anzin | . . | . . | Marles 70 0/0 | . . | 2525 . . |
| Ciments franç. | . . | 270 . | Meurchin | . . | 1550 . . |
| Estrée-Blanche | . . | 385 . | Ostricourt | . . | 804 . |
| Tramw. Nord | . . | 50 . | Sincey-le-R. | . . | . . |
| L. Allart, t. p. | . . | 450 . | Thivencelles | 275 . | 275 . |
| Bat. à liéhes. | . . | 400 . . | Vicoigne et N. | . . | 22500 . . |
| Chem. Econom. | . . | 495 75 | **OBLIGATIONS** | | |
| Brunta et Cie | . . | 910 . | | | |
| C.-Liquid. R.-T. | . . | . . | | | |
| [illegible] | . . | 3[illegible] | Béthune 1877. | 475 . | 472 . . |
| [illegible] | . . | . . | Courcourt 1891. | . . | 517 . . |
| [illegible] St-V. | . . | 1000 . . | Marles 1[illegible] | . . | 516 . . |
| [illegible] Anzin | . . | 380 . | Liévin 1886 | . . | 503 . |
| [illegible] | . . | 300 . . | | | |

### Marchés de Lille du 25 juin 1898

**SUCRES.** — Raffinés no 1, cote officielle, 103 50 à . . . . . . 98 degrés, cote com., 28 75 à . . . ; no 3, cote com., . . . à . .
**ALCOOLS.** — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 . . . . . . — Mélasse (cote com.), . . . . à . . . .

### Cours de clôture au comptant du 25 juin

| Cours précéd. | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 102 60 | 3 0/0 | . . |
| 104 75 | [illegible] | |